

LES ÉCHOS DU BÂTIMENT

Novembre 2005

N° 1



Sommaire :

- Financement : les coûts s'envolent
- L'amiante
- Le dossier du permis de construire
- Restauration : un salarié du futur témoigne
- Les ateliers et les secteurs ouvriers
- Expertise du CHSCT
- La sécurité

Financement... L'inquiétude subsiste

Les dernières réunions du CE parisien et du CCE n'ont toujours pas permis de connaître les modalités exactes de financement du chantier de réhabilitation du bâtiment. La direction de Radio France négocie toujours avec la Tutelle un contrat d'objectifs et de moyens pluri-annuel dans lequel est intégré le financement de ce projet mais rien n'a encore été divulgué.

Ce que nous savons en revanche c'est que l'évaluation du coût total qui était chiffrée à 262 millions d'Euros en 2004 sera beaucoup plus importante. En effet, l'auditorium dont le financement était initialement recherché auprès de la région et de la ville de Paris se retrouve désormais à la charge de Radio France, la ville de Paris semblant plutôt s'orienter vers une grande salle de concert à la Villette.

D'autre part, les études préalables au chantier ont mis en évidence la présence d'amiante dans un certain nombre des éléments du bâtiment (voir article suivant). Le retrait de cette amiante dont on ne connaît pas encore l'étendue va accroître le coût de l'opération de plusieurs millions d'Euros.

Ce surcoût très important qui intervient alors que le chantier n'est pas encore entamé ne peut que nous inquiéter !

Quel va finalement être le coût réel total ?

Il n'est pas question que ce financement s'opère aux dépens des personnels, des programmes et de la production de la radio de service public !



Où a-t-on trouvé de l'amiante ? Comment sera-t-elle retirée ?

Les travaux de réhabilitation ont nécessité des études approfondies de la structure du bâtiment. Les premiers résultats font état de présence d'amiante dans des plaques intégrées sous les fenêtres de la tour, et sans doute de la petite couronne et de la radiale, ainsi que dans les joints extérieurs de façade. Ces éléments d'amiante non floqués (ils n'ont donc pas tendance à se répandre dans l'atmosphère) imposent néanmoins d'être retirés avant les travaux. La tour, petite couronne et radiale de-

ront donc être entièrement confinées (intérieur comme extérieur) avant le début de la réhabilitation afin de permettre le retrait de l'amiante en toute sécurité.

Ce retrait va donc coûter plusieurs millions d'Euros supplémentaires. Les analyses sur le reste du bâtiment sont en cours....

Permis de construire : ce que nous en savons

1. Les espaces

Les plans des futures implantations, issus des demandes de la maîtrise d'ouvrage (Radio France) sont disponibles dans le dossier du projet permis de construire déposé à la préfecture le 17 octobre 2005. Une première étude de ces plans permet de faire les constats suivants :

- Les plans ne correspondent pas aux souhaits des différents groupes de travail d'où un ras le bol généralisé des membres de ces groupes.
- Les futurs espaces tracés dans ces plans font ressortir l'explosion des bureaux en open space d'environ 10 personnes pour de nombreux services avec un couloir de circulation inclus dans l'espace bureau. Ce schéma se retrouve dans toute les directions sauf pour la présidence, la DRH et la communication. Notons quelques bureaux paysagers conséquents comme la rédaction de France Info qui va regrouper 57 personnes dans un seul espace de 408m², ou les 52 personnes du

Les plans ne correspondent pas aux souhaits des différents groupes de travail

service programme de France Musique qui seront installées dans un open space de 235m² ... Mais il n'y a pas que des malheureux : les surfaces de bureaux des différents directeurs sont en moyenne bien plus grandes que les 25 m² annoncés.

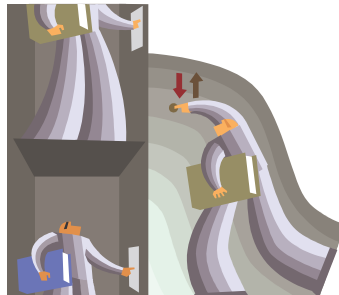
En terme de surface, des services vont prendre leurs aises, comme la Présidence qui passe d'une surface de 1235m² à 2530m², la DGADSRH... D'autres services en revanche vont devoir se serrer comme la Direction des Services Informatiques, la Direction de la Production et des Antennes, les ateliers, l'entretien, la documentation qui passe de 4404m² à 2240m², le restaurant d'entreprise, les syndicats...

Permis de construire : ce que nous en savons

2. La circulation

L'implantation du restaurant d'entreprise n'est pas fonctionnelle, et on voit mal comment la préfecture de police pourrait accepter le permis de construire sur cette question : un seul monte charge pour évacuer les déchets et amener les denrées, pas de sortie d'évacuation adaptée pour les personnels qui se restaurent....

Les livraisons et les mouvements de camions ont été conçus pour que le public puisse accéder par la porte A vers le centre de la radio par un parvis qui camoufle ces activités.... Le résultat, c'est un quai de livraison unique sur plateforme pour les denrées alimentaires, les dé-



chets, les magasins techniques, les chargements des services de reportage, le courrier, les livraisons diverses pour la reprographie, fourniture de bureaux...

Enfin, la circulation prévue impose l'obligation de badger à chaque niveau de cage d'escalier, de prendre au moins 2 ascenseurs et de passer près des studios d'enregistrement (zone qui nécessite le calme) pour aller se restaurer.

La circulation des salariés n'a visiblement pas été une préoccupation de la direction de Radio France : chaînes, documentation (dont le problème n'est toujours pas résolu), livraisons, restauration n'en sont que quelques exemples... dont nous ne manquerons pas de reparler...

Permis de construire : ce que nous en savons

3. La technique et l'antenne

Les plans « oublient » tout bêtement 36 cabines de production, le remplacement de l'auditorium, les plateformes de test (anciennement PFEN, Télécoms, Audio), le local processeur Antenne (remplacé par un réservoir) et les locaux techniques associées aux studios exigés par tous les techniciens.

En ce qui concerne les moyens mutualisés partagés, 17 cabines sur 26 (soit plus de la moitié) ont une surface de 9.5m². Ces 17 cabines de moins de 10m² seraient destinées à l'usage des chargés de réalisation qui bénéficiaient jus-

qu'alors de 32 cabines de plus de 15m².

Avant la rénovation les surfaces techniques totales destinées à Radio France hors studios moyens (dans l'hypothèse où ils sont conservés) étaient de 3617m² et comprenaient 125 locaux. Il n'en restera dans le futur que 89 pour une surface de 2684m². On se retrouve donc avec environ 1/3 de locaux et de surfaces en moins destinés à la production et à l'antenne.

De plus, les surfaces utiles et le nombre de studios devront

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

être revus sérieusement à la baisse pour permettre l'implantation des locaux techniques qui a été totalement oubliée notamment pour les moyens mutualisés partagés.

Le 104 ne permettra plus d'accueillir des prestations variées, le 113 disparaît à jamais.

L'emplacement des microthèques, la salle des bruiteurs, et les salles de repos ne figurent pas sur les plans. Mais on sait d'ores et déjà qu'à la place de l'ancienne microthèque du CTP, le Crédit Lyonnais et Air France seront mis à disposition du public ! On reconnaît bien là le sens des priorités de cette direction.

Les casiers des techniciens et des chargés de réalisation seront réduits à 2 pièces de 18m² au 5^{ème} étage.

L'auditorium disposera d'une cabine d'enregistrement de 2.5m de profondeur sur 15 de large environ pour le plus grand confort de ceux qui y travailleront (régie couloir !). L'ex-cabine du 104 servira pour la régie lumière et la nouvelle régie est aussi envisagée



dans une sorte de corridor...

Les blocs antennes ne sont pas détaillés et confirment que de nombreuses chaînes seront équipées de studios en open space (City, Le Mouv', FIP, France Bleu, probablement les 5 studios de production du 5^{ème}, de même que celui d'Inter et les deux blocs d'antenne secours).

Ces plans de la radio du 21^{ème} siècle peuvent rassurer la direction : la maison de la radio ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir !!

Restauration : un salarié du futur témoin

Je quitte mon bureau boîte à sardines « open spacées » et je me rends dans le dédale des passerelles, ascenseurs, couloirs fermés digicodés. Enfin, après moult détours, j'arrive au self au 3^{ème} étage dans la petite couronne. Il y a la queue ! Faut dire qu'on est dans les 1800 à 1900 à aller manger au self : ça fait du monde mais ça n'est pas prévu pour. Il y a des gens qui attendent dès la sortie des ascenseurs (tiens ça me rappelle la queue du parc à bestiaux au 9^{ème} étage dans l'escalier à l'entrée du self avant 1995). Comme il n'y a qu'un accès pour l'entrée et la sortie c'est la bousculade entre ceux qui entrent et ceux qui sortent. Et comme il y a la queue aux caisses je ne sais plus où poser mon plateau, je ne peux plus me servir. Après avoir enfin franchi la caisse il me faut encore un quart d'heure pour trouver une place, mais tout est froid ! Mais finalement c'est pas si grave car grâce à la magnifique installation conçue par Radio France et son architecte



voici comment mon plateau est confectionné :

Les cuisiniers à l'étroit dans leur cuisine « couloir » toute en longueur, après avoir jonglé pour essayer de produire un repas alimentent les stands avec les chariots de nourriture (hors normes !). Pendant que j'essaie d'éviter de me faire rouler dessus par le chariot, j'ai malencontreusement mis ma main dans la soupe (hors normes !). La soupe livrée au même endroit que les autres livraisons de Radio France (hors normes !) vient des stocks du rez-de-chaussée dans le seul et unique monte charge (hors normes !) et a fait le voyage avec les poubelles (hors normes !) donc ce n'est pas une main qui fera la différence d'autant que le cuisinier a fait pareil quand le monte charge ne s'est pas arrêté pile poil à l'étage et qu'il en a renversé partout dans la cuisine en se cassant la figure (hors normes !). Et puis, pour les riches, il y a le restaurant privé concédé !! Il y a plein de places là bas ...

Les ateliers et les secteurs ouvriers

Les ateliers et les services de la direction de l'intendance sont finalement situés au sous-sol du secteur B. Quand à l'échelon central de la DGA SABIG, son directeur a préféré opter pour le sommet de la tour.

Alors que la direction de Radio France proclame depuis des mois que la réhabilitation de l'immeuble permettra de meilleures conditions de travail, il est clair, à la vue des plans que la DIG fait partie des services « victimes ».

Les personnels vont se retrouver entassés sur une surface réduite et sans aucun souci de l'organisation du travail et des liens fonctionnels.

Quelques premiers exemples :



L'accueil de la reprographie se trouve séparé du service reprographie. Les vestiaires de l'ensemble des services de la DIG sont regroupés au même endroit au mépris de l'organisation du travail des différents secteurs et avec pour conséquence la disparition du seul lieu de regroupement et de rencontre des personnels de nettoyage. La salle de repos des surveillants se trouve dans un couloir, quant à leurs banques d'accueil, elles n'apparaissent pas sur les plans.

Et enfin, la direction a-t-elle mesuré les conséquences sur les conditions de travail des personnels de ce secteur de l'implantation du quai unique de déchargement des camions ?!!

L'expertise commandée par le CHSCT

Le 29 septembre 2005, les élu(e)s du CHSCT pidf ont décidé de recourir à une expertise extérieure sur le dossier du bâtiment afin qu'une aide leur soit apportée tant sur le plan des conséquences architecturales du projet de réhabilitation que sur celui de la nouvelle organisation du travail que la direction fait découler de son projet. La demande d'expertise porte donc sur les points suivants :

- Analyser le projet de réhabilitation et le dossier de dépôt du ou des permis de construire dans toutes ses dimensions : architecturale, sécurité, hygiène et conditions de travail.
- Analyser pour les différentes phases des travaux les conséquences de ceux-ci sur les conditions de travail, l'impact sur l'hygiène, la sécurité, l'organisation et le rythme du travail des salarié(e)s de Radio France et les activités de l'entreprise.
- Analyser le programme fonctionnel et l'ensemble des avant-projets afin d'en mesurer l'impact sur l'hy-



giène, la sécurité, les conditions de travail, l'organisation et le rythme du travail des salarié(e)s de Radio France.

- Etudier les conséquences du projet et des nouvelles implantations prévues sur l'ensemble des liens fonctionnels et organisationnels, notamment le fonctionnement des différents services et directions, y compris la restauration.

L'expertise a été confiée au cabinet Emergences, lequel avait déjà réalisé pour le CHSCT une expertise sur le déménagement de France Inter.

Cet expert indépendant, mandaté par les élu(e)s du personnel membre du CHSCT, travaille en toute confidentialité.

Il va, comme cela avait déjà été fait pour France Inter, mener une étude dont une partie reposera sur les entretiens avec les salarié(e)s. Il est donc important que chacun et chacune lui réserve bon accueil et puisse lui répondre sans aucune hésitation, les entretiens seront totalement anonymes.

En bref : la documentation

Après que plusieurs pétitions d'utilisateurs et de personnels de la documentation aient été remises à Jean Paul Cluzel, après les réactions des élu(e)s dans l'ensemble des instances et après les réactions du groupe de travail chargé de la réflexion sur l'implantation de la documentation, la direction commence à mesurer l'ampleur du problème : l'implantation dans la tour est mauvaise.

Dans un premier temps le niveau le plus bas des services de documentation est donc redescendu du 9ème au 7ème étage puis au 6ème étage. Les problèmes d'accès, de proximité, de mise à disposition des fonds et d'organisation du travail demeurent néanmoins !

Les personnels attendent encore que des propositions permettant à ces services de travailler dans des conditions normales soient faites.

Sécurité : soyez rassurés... on vous épie

La direction est peu bavarde sur le sujet. Nous savons néanmoins que la fermeture des espaces signifie multiplication des bornes de badges et difficulté de circulation pour les salariés sans parler des problèmes de communication que nous avons déjà abordés dans le précédent numéro. Nous savons également que la direction a des projets de vidéosurveillance. La sécurité du bâtiment est un sujet sur lequel l'architecte est, quant à lui, très prolix... Inspiré sans aucun doute par les demandes de Radio France. Voici quelques uns de ses projets : « mise en place d'outils (contrôle d'accès intrusion, vidéosurveillance, protection du travailleur isolé, outils nomades) permettant le filtrage, l'historisation, la traçabilité des transactions en fonction des principes négociés avec les différents utilisateurs ». L'architecte évalue le nombre de bornes de contrôle d'accès à 100. Il envisage également une surveillance intrusion : « surveillance périmétrique de volume, surveillance volumétrique »... Pour conclure par : « une étude de programmation détaillée devra précéder les études de conception en ce domaine ».

Les surveillants ne conçoivent pas leur métier de cette façon... L'aspect humain semble avoir totalement disparu : qui sera aux entrées, qui renseignera le public et les invités, sur qui compter en cas de problème urgent ? Les caméras, les bornes d'accès ?

Les surveillants avec l'ensemble des salariés sauront dire ce qu'ils pensent de ce futur programme !

Vous avez des informations que nous ne possédons pas, vous voulez plus d'informations... Vous souhaitez consulter les documents...

N'hésitez pas, contactez-nous :

Bureau CGT : 02883

Xavier Vilsans (secrétaire CGT du CHSCT) : 02428

Catherine Hamaide (élue CGT du CHSCT) : 02744

Annie Delers (élue CGT du CHSCT) : 02210

Serge Sitruk (élu CGT du CHSCT) : 01863

Florence Bouillaguet (élue CGT du CHCT) : 03815

Patrick Ballin (élu CGT du CHSCT) : 03557

Olivier Leroux (élu CGT du CHSCT) : 01260

Dominique Guillemain (élu du chœur CGT du CHSCT)

Marie Hélène Elbaz (représentante syndicale CGT au CHSCT) : 02883

Retrouvez la CGT sur :
www.cgt-radiofrance.org

**LE JOURNAL DE LA CGT RADIO FRANCE
SUR LE BÂTIMENT**